

## DOSSIER : « LES MIGRATIONS »

### DU KLINGENTHAL A CHATELLERAULT : L'EXIL DES ALSACIENS

Dresser une typologie des migrations revient à classer celles-ci en trois catégories : les migrations forcées, les migrations contraintes et les migrations volontaires<sup>1</sup>. Dans les années 1830, puis en 1870, les migrations des Alsaciens vers Châtellerault relèvent de la deuxième catégorie.

A l'origine de ces migrations vers le Poitou, et dans les deux cas, on trouve une décision politique : la fermeture d'un établissement de l'Etat, à savoir une manufacture d'armes<sup>2</sup>. En 1836, il s'agit de la manufacture du Klingenthal et à la veille de la guerre de 1870-1871, de celle de Mutzig, toutes deux en Alsace.

#### Le fait du Prince

La Manufacture du Klingenthal avait près d'un siècle d'existence lorsqu'elle fut contrainte de fermer définitivement ses portes en 1836. Sa fermeture était le fruit d'une décision du pouvoir central comme l'avait été quinze ans plus tôt la création de la Manufacture d'armes de Châtellerault.

En 1729, le Roi de France voulait se passer du fournisseur allemand, la fabrique d'armes de Solingen dans le duché de Berg<sup>3</sup> et avoir son propre établissement à l'intérieur du Royaume. La décision fut prise de l'installer en Alsace pour diverses raisons : officiellement, parce que l'Alsace se trouvait sur le chemin des grands terrains d'opération<sup>4</sup> de l'ensemble germanique et plus prosaïquement, parce que le Secrétaire d'Etat à la Guerre, auparavant intendant d'Alsace, était possesseur des mines et des forges de Rothau<sup>5</sup>. Comme pour Châtellerault, intérêts politiques et intérêts économiques étaient mêlés.

On fit le choix d'une vallée un peu reculée sur le versant alsacien du massif vosgien, non loin d'Obernai, au sud-ouest de l'actuel département du Bas-Rhin (voir cartes) où coulait une rivière ayant un bon débit, ne tarissant ni ne gelant l'hiver, capable de fournir la force motrice toute l'année. Le lieu-dit se nommait « Strimatt »<sup>6</sup>, mais il sera connu ensuite comme le « Klingenthal » (la vallée des lames), nom donné par les ouvriers. Il ne suffisait pas de trouver le lieu, encore fallait-il recruter des ouvriers qualifiés, car fabriquer des armes blanches : épées, sabres, lances... supposait un certain nombre de connaissances, lesquelles étaient souvent des secrets de fabrication bien gardés, à l'époque, par les jurandes. Les Français réussirent à circonvenir et à faire partir quelques spécialistes de Solingen, en secret, car il leur était interdit de quitter leur ville sous peine de voir leurs biens confisqués ou pire de perdre la vie s'ils étaient repris<sup>7</sup>.

En 1730, le Roi de France accorda à Henry Anthès, plus tard Henry d'Anthès, exploitant des mines et forges de Rothau, propriété du Secrétaire d'Etat à la Guerre, des lettres patentes pour établir une manufacture royale d'armes blanches pour le service des troupes, et des privilèges pour trente ans.

Ces lettres donnèrent de nombreux avantages à l'exploitant en ce qui concerne les matières premières, les droits et les impôts et exemptèrent les ouvriers de toute charge ou imposition envers le Roi, les villes, les communautés, les seigneuries ; en même temps le souverain versa 25 000 livres pour

---

1 Les exemples de migrations forcées sont nombreux : l'expulsion des Juifs d'Espagne et du Portugal au XVI<sup>e</sup> siècle. Parmi les migrations contraintes, on peut citer dans le même ordre d'idées le départ des Juifs de Russie tsariste, au titre des migrations volontaires figure par exemple la grande Ruée vers l'or californien au XIX<sup>e</sup> siècle.

2 Le statut des manufactures d'armes a évolué entre la régie directe par l'Etat et l'entreprise avec un entrepreneur privé mais avec un encadrement de militaires et donc un contrôle étatique.

3 Solingen se trouve aujourd'hui en Rhénanie-Westphalie et demeure la capitale de la coutellerie allemande.

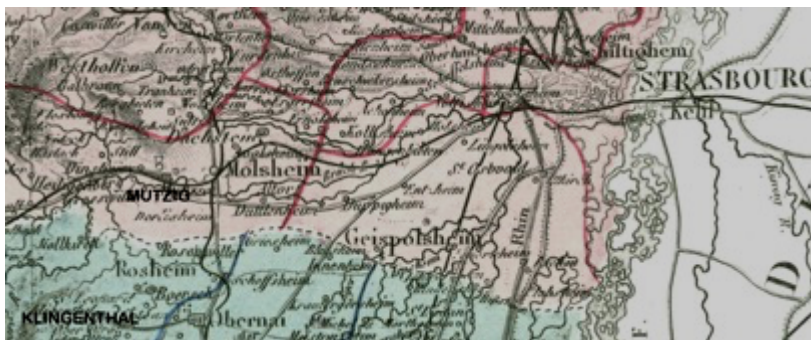
4 « On choisit pour cette nouvelle industrie une région frontière [...] afin que les armes fussent, pour ainsi dire à la portée des troupes qui pourraient en avoir besoin », François-Georges Junger, « *Klingenthal, ancienne manufacture royale d'armes blanches créée en 1730 et supprimée en 1836* », 1895, p.8.

5 Rothau est situé dans la vallée de la Bruche, une autre vallée vosgienne peu éloignée du Klingenthal.

6 Struttmatt ou Strittmatt, le « pré à conflits » en dialecte, François-Georges Junger, *op.cit.* p. 5.

7 François-Georges Junger, *op.cit.* p.11.

l'établissement des bâtiments.



Alsace, environs de Mutzig et de Klingenthal, *Grand atlas de la France, éditions Le Vasseur, Paris 1876*

La fabrication commença petitement avec une trentaine d'ouvriers venus d'Allemagne. L'activité de la manufacture se développa durant les règnes de Louis XV et de Louis XVI avec des hauts et des bas, souvent en fonction de la compétence des entrepreneurs mais aussi des aléas de la politique étrangère. La Guerre de Sept Ans amena un regain d'activité, cependant la mauvaise administration d'un des successeurs d'Henry d'Anthès conduisit à une baisse de qualité des armes produites et la réputation du Klingenthal en souffrit. A la fin du règne de Louis XVI, l'activité reprit : il y a 200 ouvriers et 600 habitants au Klingenthal, ainsi les effectifs passèrent de 10 en 1730 à 86 en 1763, 186 en 1786 pour atteindre 219 en 1790 et 412 en 1794<sup>8</sup>. Avec la Révolution, le contrôle de l'autorité militaire qui demeurait assez éloignée du site, devint plus pressant<sup>9</sup>. En 1792 parut un règlement sur l'administration des manufactures d'armes qui constitua le premier cadre juridique de la fabrication des armes blanches en France : les ouvriers bénéficiaient du rare privilège de recevoir une pension. En même temps, apparut le statut de l'ouvrier immatriculé<sup>10</sup>.

Ce furent les guerres napoléoniennes qui assurèrent un temps la prospérité du Klingenthal : en 1805 Joseph Bonaparte en fit la visite. En 1810, il y avait 590 ouvriers dont 238 vivaient sur place et les autres dans les villages voisins. Dans les trois communes les plus proches, il n'y avait que 43 personnes qui n'appartenaient pas à la manufacture<sup>11</sup>. En cette même année, on y fabriqua annuellement 50 000 baïonnettes, 20 000 sabres mais aussi des épées, fleurets, lances, pelles... La qualité des produits était appréciée et nombre d'armes d'honneur furent offertes aux Maréchaux de l'Empire<sup>12</sup>. Le travail était si abondant que l'on établit des ateliers, en particulier de monteurs-fourbisseurs, dans les villages alentour. Quand l'activité était grande, la vie était plutôt agréable, la manufacture proposait des parcelles de terrain à ses ouvriers, soit à titre locatif, soit à titre d'acquéreur. L'établissement y trouvait son avantage : les ouvriers ne songeaient pas à aller chercher fortune ailleurs, lorsqu'il y avait une moindre activité, ils pouvaient cultiver leur jardin et entretenir leur famille<sup>13</sup>.

## Le chant du cygne

Malheureusement, avec la fin de l'Empire des heures sombres s'ouvrent pour le Klingenthal. En 1814 et 1815, ce sont les invasions étrangères ; les Cosaques investissent et pillent la manufacture, les habitants doivent héberger l'occupant. Tout travail cesse, quelques ouvriers partent pour la Russie où

8 François-Georges Junger, *op.cit.* p. 51.

9 « La compétence de l'autorité militaire était augmentée dans de notables proportions, l'indépendance très réduite [...] C'est l'inspecteur militaire [désormais à demeure] qui eut désormais tous les pouvoirs de police : il pouvait infliger des punitions allant jusqu'au renvoi et à la prison », Pierre Appell « *Le Klingenthal et sa manufacture d'armes blanches, histoire d'un village alsacien* » 1988, p.17. Depuis 1784, les ouvriers sont des ouvriers militaires.

10 On appellera ouvriers immatriculés les ouvriers qui souscriront un engagement volontaire de six ans, ils ne pouvaient être licenciés.

11 Patrick Mortal, *Les armuriers de l'Etat du Grand Siècle à la globalisation 1665-1989*, 2007, p. 27.

12 Pierre Appell, *op.cit.* p.19.

13 François-Georges Junger, *op.cit.* p. 26.

s'ouvre une manufacture d'armes.

La Restauration sera le « chant du cygne » du Klingenthal. La Monarchie des Bourbons n'a pas de grandes ambitions militaires ; les commandes diminuent et les salaires sont à la baisse. En 1819 éclate une grève des aiguiseurs, catégorie d'ouvriers les moins rémunérés dont le travail est pénible et dangereux<sup>14</sup>.

Le sort du Klingenthal est néanmoins jeté : trois ans auparavant, en 1816, le Comité de l'Artillerie au sein du Ministère de la Guerre prend la lourde décision de supprimer toutes les manufactures situées aux frontières. Le gouvernement de Louis XVIII veut les déplacer beaucoup plus au sud, au-delà de la Loire, afin qu'elles soient moins vulnérables à une éventuelle invasion<sup>15</sup>. L'annonce en est faite aux ouvriers en 1818.

C'est la création de la Manufacture de Châtellerauld qui va précipiter les choses. Celle-ci, créée en 1819, a pour but de se substituer aux manufactures du Nord et de l'Est ; le Ministère de la Guerre trouve au site de Châtellerauld des avantages que ne possèdent pas des villes concurrentes : sa situation géographique, l'existence d'un cours d'eau au débit abondant, la présence d'une industrie de la coutellerie et « *une main d'œuvre nombreuse, exercée, peu exigeante, qui se recrutera facilement parmi les couteliers réduits au chômage et à la misère depuis de longues années* »<sup>16</sup>. Dès 1819, on veut faire venir deux maîtres-ouvriers du Klingenthal, mais il faut y renoncer car « *ils réclament une indemnité exorbitante que le Ministre de la Guerre refusa* »<sup>17</sup>. De leur côté, en novembre 1819, les ouvriers couteliers de Châtellerauld n'acceptent pas de travailler aux conditions de leurs collègues du Klingenthal : « *Les ouvriers couteliers qui avaient montré dans le principe un si grand zèle, refusèrent nettement de travailler à la pièce aux prix du Klingenthal ; un seul consentit à essayer mais après avoir fabriqué seulement une cinquantaine d'outils, on vit qu'il aurait de la peine à réussir avec des meules neuves à bras et que pour le mettre à même de pouvoir gagner sa vie il faudrait dépasser de beaucoup le devis du Klingenthal* »<sup>18</sup>.

En 1821, il n'y a que 21 ouvriers à la manufacture de Châtellerauld. Le Ministère de la Guerre presse la direction du Klingenthal de faire partir des ouvriers pour la Vienne. Dans un courrier adressé au ministre de la Guerre en septembre 1822, l'inspecteur de la manufacture alsacienne indique : « *Aussitôt la réception de votre lettre du 17 août dernier, j'ai fait connaître à tous les ouvriers l'intention de votre Excellence d'envoyer quelques-uns d'eux à la manufacture de Châtellerauld ; cet avis, et le bruit généralement répandu que celle de Klingenthal devait bientôt être supprimée, jointe à la misère qui va toujours croissant, ont déterminé quelques ouvriers à accepter de partir ; mais ce n'est pas sans inquiétude, ils craignent de n'avoir pas d'ouvrages en arrivant à Châtellerauld, ou de n'en avoir pas continuellement ; ils demandent à connaître en quoi consistera l'indemnité de déplacement et les frais de route ; enfin qu'une solde leur soit accordée à chaque jour qu'ils n'auront pas d'ouvrage* »<sup>19</sup>. Quelques semaines plus tard, un rapport fait au Ministre plaide pour l'ajournement : « *On a la certitude de pouvoir faire venir à Châtellerauld un assez grand nombre d'ouvriers pour y perfectionner la fabrication, mais les circonstances actuelles, les usines de cette manufacture n'étant pas achevées, et plusieurs entrepreneurs se présentant pour l'obtenir à l'entreprise, on croit qu'il convient de suspendre toute mesure relative à la transmigration des ouvriers de Klingenthal* »<sup>20</sup>.

---

14 Patrick Mortal, *op.cit.*, p.85.

15 On a dit que les Alliés avaient obligé le gouvernement français à démanteler le réseau des manufactures du Nord et de l'Est, à savoir Charleville, Maubeuge et le Klingenthal.

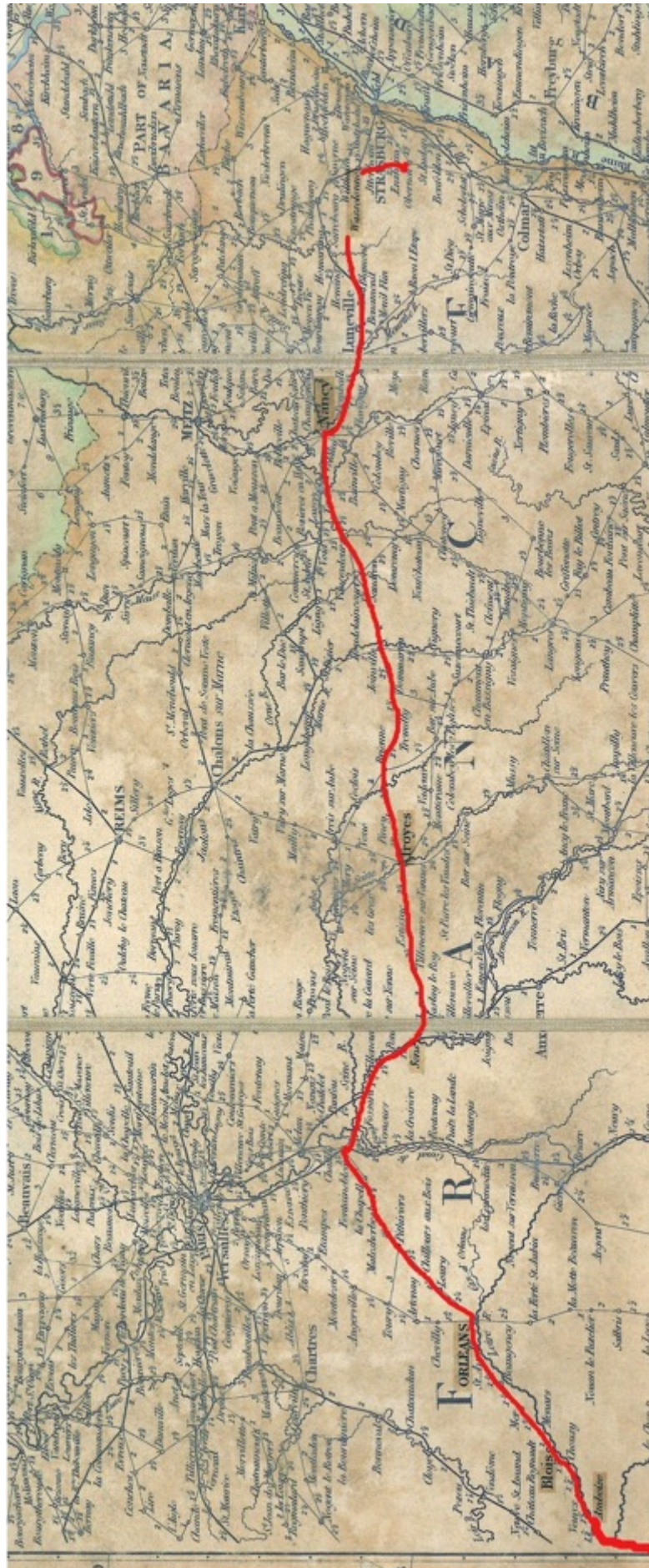
16 Gustave Vallée, « *De Klingenthal à Châtellerauld* », *Le Glaneur*, novembre 1933, p. 5.

17 Capitaine Clautrier, *Historique de la Manufacture impériale d'armes de Châtellerauld*, 1895, volume 1, p.4. (L'original du 1<sup>er</sup> volume n'est pas paginé, l'ingénieur Brisorgueil en 1946 l'a reproduit dactylographié et paginé).

18 Capitaine Clautrier, *op.cit.*, volume 1, p. 5.

19 Rapport au Ministre-proposition d'ajourner les mesures à prendre pour faire venir des ouvriers de la Manufacture de Klingenthal à celle de Châtellerauld du 17 septembre 1822, aimablement communiqué par Mme Gressier de l'Association pour la sauvegarde du Klingenthal.

20 Rapport au Ministre de la Guerre du 26 octobre 1822 également communiqué par Mme Gressier.



De Klingenthal à Châtelleraut par Wasselonne, Nancy, Troyes, Sens, Orleans, Amboise, Amboise, Tours

Grand atlas de la France, éditons Le Vasseur, Paris 1876

En effet, à Châtellerauld, la construction des bâtiments de la Manufacture prend beaucoup plus de temps que prévu, en raison des querelles et procès avec l'entrepreneur Descombes, le grand bâtiment de l'administration, les usines 3,4 et 5, les trois premiers des bâtiments dits des « armes blanches » et le bâtiment des matières premières ne sont terminés qu'en 1828<sup>21</sup>.

L'administration centrale s'impatiente. Le 30 novembre 1827, le Ministre décide la suppression définitive du Klingenthal pour le 1er août 1828, date de l'expiration du contrat avec Coulaux qui est l'entrepreneur-concessionnaire de l'établissement depuis 1801. « *Les bons ouvriers de cet établissement qui désireraient se rendre à Châtellerauld recevraient une feuille de route pour s'y rendre et le directeur [de Châtellerauld] reçut l'ordre de tout préparer pour pouvoir loger, outiller et donner de l'ouvrage à ceux qui arriveraient à cette époque. Une pareille mesure ne pouvait qu'être avantageuse au nouvel établissement que l'on venait de créer et qui, sans cela aurait végété faute d'ouvriers habiles, l'expérience ayant démontré que les ouvriers couteliers étaient loin d'avoir pour la fabrication d'armes blanches l'aptitude que l'on leur avait supposé dans le principe* »<sup>22</sup>.

## Le départ ou la misère

Pour les ouvriers du Klingenthal, l'alternative est simple désormais : ou obéir aux ordres et partir pour Châtellerauld ou demeurer en Alsace mais se retrouver au chômage et surtout perdre le bénéfice d'une retraite. On imagine la détresse de ces Alsaciens devant tout abandonner pour se rendre dans une province si éloignée et si étrangère à leurs us et coutumes. Certains ne veulent point partir et quittent le Klingenthal pour trouver une occupation ailleurs en Alsace<sup>23</sup>. D'autres se laissent attirer par l'appât des indemnités assez généreusement offertes par le gouvernement qui tient à y mettre le prix tant il désire que la Manufacture de Châtellerauld entre enfin en pleine activité. Les indemnités comportent le défraiement des frais de voyage auquel s'ajoute une indemnité de déplacement : pour un compagnon marié et père de deux enfants par exemple, 8 francs Germinal par étape et 150 francs au titre du déplacement, le transport de leurs outils étant également aux frais de l'Etat<sup>24</sup>. Il est vrai que les voyages sont très longs à cette époque par le seul mode de transport qu'est la diligence. Voici les étapes : Wasselonne, Nancy, Troyes, Sens, Orléans, Blois, Amboise, Sainte-Maure<sup>25</sup>...

Cependant, en dépit des promesses d'indemnité, il n'y a pas d'empressement chez les ouvriers de Klingenthal pour prendre le chemin du Poitou. En 1828, il en arrive seulement cinq : « *Les ouvriers de Klingenthal qui avaient été annoncés pour le mois de décembre 1828 n'étant point arrivés, plusieurs ouvriers du pays effrayés sans doute des nouvelles armes qu'on allait leur faire fabriquer ; s'étant fait rayer des effectifs, l'effectif des ouvriers immatriculés qui était de 23 au 1er janvier 1828 se trouvait réduit à 21 au 1er janvier 1829 malgré les 5 ouvriers du Klingenthal venus dans le courant de l'année* »<sup>26</sup>. En effet, l'administration veut lancer dans les meilleurs délais la fabrication de sabres de cavalerie plus compliquée que celle des sabres d'infanterie que la Manufacture de Châtellerauld s'est contentée de produire jusqu'alors. « *Il était en effet démontré par les difficultés que l'on avait éprouvées, qu'il ne fallait pas compter développer la fabrication et aborder la lame de cavalerie avant d'avoir réuni des ouvriers plus adroits et plus expérimentés que les couteliers du pays* »<sup>27</sup>.

Au Klingenthal, on tente une dernière résistance : en septembre 1830, une vingtaine d'ouvriers qui sont déjà rayés des contrôles et invités à prendre le chemin de Châtellerauld, pétitionnent en assurant

---

21 Julien Turgan, *Les grandes usines en France*, volume 5, 1865, p. 311.

22 Capitaine Clautrier, *op.cit.* p. 25.

23 François-Georges Junger, *op.cit.* p.55.

24 Capitaine Clautrier, *op.cit.* , volume 1, p.29.

25 Fr.Koritke, *Die ehemalige königliche Manufacture d'armes zu Klingenthal*, 1954, n.p.

26 Capitaine Clautrier, *op.cit.*, volume 1, p.29.

27 Capitaine Clautrier, *op.cit.* , volume 2, p.6.

«que ce n'est pas par esprit d'insubordination qu'ils ont précédemment refusé leur mutation [...] ce sont la piété filiale et les positions de leurs vieux pères qui les ont forcés à rester »<sup>28</sup>.

Il y a bien quelques échos dans la presse de Strasbourg demandant que l'on renonce à la fermeture ; un journal de Strasbourg, le *Courrier du Bas-Rhin*, se livre à une attaque contre la Manufacture de Châtellerauld : *les eaux de la Vienne manqueraient de force et de vivacité*<sup>29</sup>. Il faut convenir qu'au niveau de l'administration centrale, la cause du Klingenthal est entendue, en effet, la manufacture a un ennemi irréductible en la personne du Maréchal Soult qui, revenu en grâce et entré au gouvernement en novembre 1830 à la faveur du changement de règne après les journées de juillet 1830, ne peut oublier l'affront subi en Alsace. Vers 1825, le maréchal Soult qui possède des fabriques d'acier dans le département du Tarn, propose à plusieurs reprises de fournir ses aciers à Klingenthal. « *On fit des essais de sa fabrication et les résultats furent tels que des officiers attachés à la manufacture prirent des lames faites avec l'acier Soult et frappèrent sur des lames faites avec l'acier de Klingenthal. Les lames d'acier Soult firent des entailles sur les lames faites avec l'acier de Klingenthal sans qu'on s'aperçut de quoi que ce fût sur les lames Soult [...] Mais le contrôleur Xavier Bisch, de Klingenthal, qui était chargé de recevoir les aciers et les pièces forgées avait des parents et un frère qui fabriquaient les aciers employés à la manufacture. Et pour avantager ses parents, il refusa les aciers Soult comme impropres pour la fabrication des armes* »<sup>30</sup>. Inutile d'attendre de compromis. Soult est inflexible d'autant que par malchance une grève des ouvriers pour une question de salaires indispose les autorités<sup>31</sup>. Il est décidé qu'au premier janvier 1833 la manufacture du Klingenthal cesserait de travailler pour le gouvernement, cependant l'activité se poursuit jusqu'en 1836. En avril 1835, l'entrepreneur Coulaux tente une ultime démarche auprès du Ministre de la Guerre qui lui répond par une fin de non-recevoir: « *Tout en appréciant l'intérêt que dans cette circonstance vous exprimez pour les ouvriers de cet établissement, je ne puis reconnaître qu'ils n'ont pas été prévenus d'avance. La résolution pour cette suppression date de longues années. Elle n'a pu faire l'objet d'un doute depuis l'époque de la mise en construction de la Manufacture de Châtellerauld destinée à remplacer les divers établissements analogues placés près des frontières [...] Dans le courant de l'année dernière, les avis ne manquèrent pas non plus et furent donnés à tous ceux qui pouvaient et devaient les porter à la connaissance des ouvriers que le Département de la Guerre dans sa sollicitude pour eux et dans leurs intérêts bien compris, engageait à se rendre à la Manufacture de Châtellerauld ou dans celles des Manufactures conservées dans lesquelles ils auraient pu être employés utilement* »<sup>32</sup>. En 1836, le Ministère de la Guerre envoie les états nominatifs des ouvriers des ex-manufactures de Charleville et de Klingenthal qui doivent être immatriculés à Châtellerauld au nombre de 120 pour le premier établissement et de 84 pour le second<sup>33</sup>.

## Une administration impatiente

A Châtellerauld, l'intégration des nouveaux arrivants ne se fait pas sans difficultés. La mise en œuvre des machines pose de sérieux problèmes, « *aussi fallut-il accorder des indemnités à tous ceux qui se trouvaient lésés pour le temps pendant lequel ils ne pouvaient travailler ; ces indemnités furent réglées pour chaque profession sur le prix de la journée complète, d'après les devis de Klingenthal : on ne pouvait se conduire envers les ouvriers avec plus de générosité* »<sup>34</sup>.

Cependant, les ouvriers venus d'Alsace n'apprécient pas, semble-t-il, à sa juste valeur, la générosité

---

28 Patrick Mortal, *op.cit.* p.87.

29 Cette attaque est relatée par *Le Colporteur* publié depuis peu à Châtellerauld qui répond « *qu'il n'est pas probable qu'il ait jamais pu imaginer que les faibles ruisseaux de Klingenthal fournissent d'autant d'eau que la Vienne toute entière dont on peut disposer dans nos usines* », *Le Colporteur* du 18 juillet 1829.

30 François-Georges Junger, *op.cit.* p.54.

31 Pierre Appell, *op.cit.* p.21.

32 Roland Dargé, *op.cit.* p.11.

33 *Historique sommaire de la Manufacture nationale d'armes de Châtellerauld*, anonyme, s.d. p.36.

34 Capitaine Clautrier, *op.cit.* Volume 1, p.30.

de l'administration, puisqu'ils adressent une pétition au ministère de la Guerre « *pour se plaindre de l'insuffisance des indemnités de chômage qui leur étaient allouées avec menace de retourner dans leur pays* ». La pétition est jugée inconvenante par ses destinataires, lesquels menacent leurs auteurs de renvoi avec obligation de rembourser les aides versées par le gouvernement<sup>35</sup>.

En juin 1829 arrivent deux nouveaux ouvriers, ce qui porte l'effectif de la manufacture à 44 ; en décembre parviennent 21 Alsaciens, mais cela ne satisfait guère le ministère de la Guerre qui est sous le feu des critiques à la Chambre des Députés : le député de l'arrondissement de Tulle - ville rivale - l'interpelle en s'inquiétant de l'augmentation des dépenses engagées dans la Manufacture de Châtellerauld alors qu'il existe déjà deux manufactures à Saint-Etienne et à Tulle<sup>36</sup>. Il faut donc accélérer les commandes, le directeur de la manufacture de Châtellerauld demande qu'on lui envoie 44 ouvriers supplémentaires du Klingenthal. Au 1er janvier 1830, l'établissement compte 64 ouvriers dont seulement 14 sont des locaux. Ce n'est pas suffisant pour assurer la fabrication de 10 000 sabres prévue pour l'année 1830, il faut donc à nouveau faire appel au Klingenthal, ordre est donné à 15 ouvriers de se rendre à Châtellerauld. Dix-neuf ouvriers arrivent en juin. Font particulièrement défaut les aiguseurs et les forgers de lames<sup>37</sup>.



Essai des lames, *Turgan, Les grandes usines, Manufacture impériale de Châtellerauld, CNAM*

Dans les années qui suivent, de nouveaux contingents prennent le chemin du Poitou avec la réduction des commandes et finalement l'arrêt de l'activité de la manufacture du Klingenthal, mais il semble

---

35 *Idem*. Volume 1, p.29.

36 *Le Colporteur* de Châtellerauld (numéro du 18 juillet 1829) qui évoque l'interpellation, réplique: « *Châtellerauld fabrique tout ce qui est relatif à l'arme blanche; ses machines marchent bien; des observations ont prouvé que certains ouvriers, dans un même temps, font un quart de plus d'ouvrage qu'à la manufacture de Klingentahl* ».

37 M.Lefort, *Historique de la Manufacture d'armes de Châtellerauld* in: *mémorial de l'Artillerie française*, 4e fascicule, 1955, p.784.

que le dernier ouvrier alsacien qui gagne Châtellerauld n'arrive qu'en 1841<sup>38</sup>. Pour un certain nombre d'ouvriers, il s'agit d'un bref séjour, histoire de pouvoir prétendre à la pension de retraite et retourner au pays. L'administration de la Manufacture doit constater qu'un certain nombre d'ouvriers reprennent le chemin inverse : 236 départs sont prévus entre 1838 et 1843. « *Successivement les ouvriers étrangers [c'est-à-dire alsaciens] atteints par l'âge disparaissent* »<sup>39</sup>. Pour les plus jeunes et les chargés de famille, il n'y a point d'alternative : il faut rester.

Les familles alsaciennes - parfois plusieurs générations - s'établissent dans les bâtiments dits des « armes blanches » placés le long de la grande rue longeant le mur de clôture de la Manufacture.

Parallèles entre eux et séparés par des cours étroites, ils ne doivent pas être différents de ceux du Klingenthal avec les ateliers au rez-de-chaussée et les habitations à l'étage. Ces bâtiments sont détruits dans les années 1880.

A partir de 1833, la Manufacture de Châtellerauld connaît un développement certain. Cette même année, l'effectif atteint 513 personnes dont la moitié produit des armes blanches et l'autre moitié des armes à feu introduites depuis 1831. On est obligé de construire des boutiques et des logements en dehors de l'enclos de la Manufacture et beaucoup d'ouvriers sont logés dans le faubourg dans des conditions précaires qui ne font que se dégrader avec l'expansion de l'établissement<sup>40</sup>.

La première migration des Alsaciens entre bien dans la catégorie des migrations contraintes : les ouvriers du Klingenthal pouvaient refuser leur transfert, mais ils perdaient gros d'autant qu'il n'existait aucune industrie de substitution dans la région d'Obernai, d'autres ont bien voulu partir mais pour rester à Châtellerauld le temps nécessaire pour recevoir leur pension et regagner ensuite leur région. Certains, annoncés dans des états nominatifs en vue de leur départ, ne sont jamais venus à Châtellerauld. Aussi est-il difficile d'établir des statistiques exactes du nombre d'Alsaciens qui ont fait souche<sup>41</sup>. Dans certaines familles, les uns sont restés, d'autres sont repartis : exemplaire est le cas de la famille Krebs : François-Ignace, le grand-oncle de Clément Krebs (1850-1914) meurt à l'hospice de Châtellerauld en 1841, son épouse décède à Boersch près du Klingenthal en 1846, son frère, venu lui aussi à la Manufacture de Châtellerauld est mort à Mollkirch en 1846 tandis que son épouse s'est éteinte à Châtellerauld en 1857.

Comme pour toute migration, on peut se demander si l'assimilation a été facile. Certains maîtrisaient mal ou pas du tout le français. Significatif est l'incident qui se produit en mai 1830 lors de la visite de la Manufacture par les Souverains des Deux-Siciles : « *Sa Majesté ayant adressé une question au maître - trempier, M. le Directeur fit observer que cet ouvrier était allemand et n'entendait pas le français, alors Sa Majesté continua ses questions en allemand et se fit expliquer tous les détails de l'opération de trempie* »<sup>42</sup>.

Il apparaît que l'assimilation s'est faite dans l'indifférence générale<sup>43</sup>, d'autant que les arrivants venus par petits groupes n'ont pas représenté, même dans Châteauneuf, une fraction importante de la population. L'absence de journaux locaux à Châtellerauld, au moins jusqu'en 1829, ne permet pas de connaître les réactions de l'opinion publique. Significative est aussi la correspondance du préfet de la Vienne dans les années 1829-1831 qui est muette sur ce sujet.

Le fait que la plupart des « klingenthaliens » aient été de confession catholique-romaine a

---

38 F.Koritke, *op.cit.* p.21.

39 Capitaine Clautrier, *op.cit.* 2e volume, p.13.

40 Si l'on en croit Claude Lombard dans son *Histoire de la Manufacture nationale d'armes de Châtellerauld*, 1987, p.44, « *les ouvriers étrangers [essentiellement alsaciens] mal logés, trouvant la vie plus chère à Châtellerauld, gagnant moins que dans le Nord pensent surtout à s'amuser. Ils créent des rixes, attaquent les habitants, ce qui entraîne le détachement d'une garnison mise en poste au pont de la Vienne à l'entrée de Châteauneuf* ». Malheureusement l'auteur ne cite pas ses sources.

41 Selon Koritke, il y avait 200 armuriers d'origine alsacienne à Châtellerauld en 1870, voir Fr; Koritke, *op.cit.* p.5.

42 Le Colporteur du 15 mai 1830.

43 M. Lefort, *op.cit.* p.783.

certainement aidé et on peut imaginer que la paroisse de Châteauneuf qui a gardé des traces de la présence alsacienne, a été un foyer d'assimilation.

La venue des ouvriers du Klingenthal à Châtellerauld est le résultat d'une erreur d'appréciation. A la fondation de la Manufacture de Châtellerauld, on pensait utiliser la main d'œuvre locale, quitte à faire appel à quelques compétences extérieures. On dut déchanter, d'où la pression exercée pendant toute la période par l'administration pour faire venir des ouvriers du Klingenthal.

Leur venue a été assurément bénéfique pour l'établissement qui a pu connaître l'expansion que l'on sait au XIX<sup>e</sup> siècle. Des générations d'armuriers venus d'Alsace ou descendants d'Alsaciens se sont succédées dans l'établissement<sup>44</sup>.

Sans la Manufacture, Châtellerauld ne serait pas ce qu'elle est, mais sans l'exil des Alsaciens, le visage de Châtellerauld n'aurait pas été tout-à-fait le même.

Alain Houisse

Je remercie tout particulièrement M. Engel de Strasbourg et Mme Gressier du Klingenthal, tous les deux membres de l'*Association pour la sauvegarde du Klingenthal* qui m'ont fourni un certain nombre de documents ainsi que mes collègues du CCHA qui m'ont apporté leur concours.

### Sources

AD 86, 4 M 40 et 4 M 41, Correspondance du préfet, 1829-1831.

SHD, AAC : 232-2H2 carton 3265.

### Bibliographie

Appell Pierre, *Le Klingenthal et sa manufacture d'armes blanches, histoire d'un village alsacien*, édition de Christine Appell, 1988, 46p.

Capitaine Clautrier, *Historique de la Manufacture impériale d'armes de Châtellerauld*, 4 volumes dactylographiés, 1895.

Dargé Roland, *L'Histoire des Fabriques d'armes de Klingenthal et de Mutzig-un siècle et demi d'activité de l'industrie métallurgique à Molsheim et dans la vallée de la Bruche*, brochure s. d 34p.

Junger François-Georges, *Klingenthal, ancienne manufacture royale d'armes blanches créée en 1730 et supprimée en 1836*, imprimerie Ch.Gyss, Obernai, 1895, 80 p.

Koritké Fr., *Die ehemalige königliche Manufacture zu Klingenthal*, brochure en langue allemande sans nom d'éditeur, 1954, 29p.

Lefort M., *Historique de la Manufacture d'armes de Châtellerauld*, Mémorial de l'Artillerie française, 1955, Imprimerie nationale, 71p.

Lombard Claude, *La manufacture nationale d'armes de Châtellerauld, histoire d'une usine et inventaire de ses cent cinquante années de fabrication, 1819-1968*, Librairie ancienne Brissaud, 1987, 398 p.

Mortal Patrick, *Les armuriers de l'Etat du grand siècle à la globalisation 1665-1989*, Editions du Septentrion, 2007, 331p.

Turgan Julien, *Les grandes usines en France*, tome 5, 1865, 328 p.

Vallée Gustave, *De Klingenthal à Châtellerauld*, Le Glaneur, novembre 1933, 2p.

## IMAGES DU KLINGENTHAL

---

44 Le dernier « klingenthalien », Grégoire Schaffner, est mort à Châtellerauld le 8 juin 1938 à l'âge de 102 ans. Fr. Koritke, *op.cit.*p.21.



Lame de sabre forgé au Klingenthal, coll. association pour la sauvegarde du Klingenthal



Klingenthal, centre du village vers 1890, coll. association pour la sauvegarde du Klingenthal



Maison des inspecteurs, © Fabrice Gressier



Ancien bâtiment de la Manufacture, ateliers et logements,  
© F. Metzger